

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE  
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

---

MINISTERE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

---

INSTITUT DE RECHERCHE POUR  
LES HUILES ET OLEAGINEUX  
DEPARTEMENT DU CIRAD

---

DOSSIER DE FAISABILITE DE LA MISE EN VALEUR DES MARAIS DE LA N'GUECHIE
--

Annexe 1 : Création du centre  
de formation de la  
ME

STATION DE LA ME

JUIN 1987

Le volet "Villageois" du projet est considéré comme essentiel et nécessite en particulier des investissements pour doter la station de La Mé d'un centre de formation pour jeunes agriculteurs capable d'accueillir 70 élèves à la fois et l'encadrement nécessaire.

Il faut noter que le projet de la N'GUECHIE comporte la création d'un nouveau GVC de 25 jeunes agriculteurs chaque année et ceci pendant 10 ans. La capacité d'accueil tient compte des défections que l'on observe à divers titre en cours de formation.

Le centre sera utilisé ensuite pour la réalisation d'autres projets dans la régions

Ce document tente d'expliquer les tenants et aboutissants de cette opération . On a donc voulu, dans une première partie, analyser les échecs du passé, puis en second lieu décrire les activités de la formation qui sera dispensée dans le centre ; dans une troisième partie, on a essayé de montrer que toute formation devrait nécessairement être programmé dans un projet de développement et en conclusion, on a présenter le devis du centre de formation en investissement et en fonctionnement.

## I ANALYSE DES ECHECS DU PASSE

L'étude de deux paramètres, le Palmier à Huile et les opérations des jeunes agriculteurs en Côte d'Ivoire permet de situer l'importance des jeunes dans le développement rural et la nécessité de leur offrir une formation agricole appropriée.

### 1.1 - Le Palmier à Huile

Si l'on analyse les Projets Palmier réalisés entre 1960 et 1980, on s'aperçoit que les planteurs villageois encadrés devraient produire actuellement près de 400 000 tonnes de régimes, alors qu'en réalité seules 200 000 tonnes parviennent aux usines.

Ces mauvais résultats ont plusieurs causes dont :

- Le choix des planteurs :

La plupart des planteurs sélectionnés étaient déjà âgés de plus de 35 ans au démarrage du Plan Palmier à Huile alors que celui-ci s'exploite sur 25 ans.

- Le choix des terrains :

Les parcelles villageoises étaient, en général, très petites et assez éloignées les unes des autres, ce qui ne rendait pas facile la tâche de l'encadrement, de la surveillance sanitaire et de la collecte des régimes.

- L'encadrement :

Il était trop hiérarchisé et l'encadreur de base d'un niveau scolaire médiocre et en l'absence de stages de recyclage annuels oubliait petit à petit l'enseignement reçu. Son impact sur le développement s'est considérablement dégradé entre 1970 et 1980.

- La main-d'oeuvre :

Elle est devenue rare et chère, et on assiste maintenant à un entretien et à une récolte médiocre, et parfois même à un abandon de certaines plantations.

- La structure de la Société Villageoise :

Dans l'organisation sociale traditionnelle, les jeunes bénéficiaient très peu ou pas du tout des fruits tirés de l'exploitation familiale alors que leur concours à la production n'était pas négligeable. Ils étaient donc obligés de quitter un jour ou l'autre cette exploitation pour satisfaire leurs ambitions personnelles et réaliser leurs projets.

## 1.2 - Les Opérations de Jeunes Agriculteurs

De nombreuses tentatives ont été faites pour l'installation des jeunes agriculteurs dans les villages. La plupart se sont soldées par des échecs partiels ou complets. On peut attribuer ces échecs à différentes causes :

- . Le recrutement des candidats n'a pas été précédé par un test sélectif.
- . Les groupes de jeunes étaient rarement homogènes et d'âges trop différents. Ils ne venaient pas des mêmes villages.
- . Leur coupure était totale avec le milieu traditionnel : notables des villages, grandes familles et groupes d'âge.
- . La formation reçue a été trop sommaire et n'englobait qu'une seule spéculation végétale, le palmier à huile ou le riz par exemple.
- . Les opérations n'ont pas été suffisamment suivies par un encadrement adéquat.
- . La gestion a été très mal contrôlée.
- . Les opérations n'étaient pas réalisées dans un contexte communautaire qui est le seul système pouvant garantir une réussite globale de l'opération dans les premières années.
- . L'intégration des cultures vivrières n'était pas prévue dans certaines opérations de développement de cultures pérennes, ce qui a rendu leur démarrage plus difficile.

L'analyse des 2 paramètres, Palmier à Huile et opérations de jeunes agriculteurs, nous amène à affirmer que les opérations étaient insuffisamment préparées et qu'il y avait au moins au départ un écueil pour chacun de ces projets.

Actuellement on assiste à deux phénomènes malheureux et contradictoires dans les villages. D'une part, l'âge moyen des planteurs s'élève régulièrement chaque année, la relève n'étant pas assurée et d'autre part, on observe, depuis la crise économique, la présence d'un nombre croissant de jeunes désœuvrés dans les villages qui ne travaillent qu'occasionnellement.

C'est en raison de cette situation que l'I.R.H.O. et plus singulièrement la Station de LA ME ont initié une opération de recherches développement pour pouvoir proposer à moyen terme une stratégie qui englobe la formation et l'insertion des jeunes agriculteurs dans des projets de développement.

L'enquête socio-économique menée dans le village d'AHOUTOUE a révélé que ce village n'était pas dépourvu de potentialités humaines. Les jeunes entre 15 et 20 ans sont encore nombreux et ils ne quittent le village que lorsqu'ils sont certains qu'il n'y a pour eux aucun avenir à y demeurer.

Leur assurer une formation théorique et pratique agricole est donc une première étape indispensable pour convaincre le jeune que le métier d'agriculteur est noble et peut lui permettre de fonder un foyer dans de bonnes conditions.

La deuxième étape consiste à insérer le jeune dans un projet de développement et à assurer son suivi le plus longtemps possible. Il ne servirait à rien de former des milliers de jeunes sans pouvoir leur offrir la possibilité de s'installer. L'installation des jeunes demande donc une réflexion particulière : de nombreuses possibilités existent et il faut les étudier avec eux, bien avant leur recrutement, pendant leur formation et en tout état de causes avant leur sortie du centre de formation.

## II - LA FORMATION

Le développement rural sans formation préalable est une utopie. Nécessairement, toutes les actions de développement doivent prévoir non seulement une formation spécialisée des cadres et des agents d'encadrement, mais aussi et surtout la formation la plus poussée possible des agriculteurs eux-mêmes.

En effet, comme l'a dit très justement Edgar Pisani, le paysan doit être lui-même le "soldat du développement". S'il ne reçoit pas un enseignement de base, aussi modeste soit-il, il ne pourra pas comprendre le comment et le pourquoi des opérations qu'il devra mener à bien. Grâce à la formation qu'il aura reçue, il se sentira libre, responsable de lui-même et de son avenir, responsable de son exploitation et ses terres vis-à-vis de lui-même, de sa famille et de son pays.

Le projet de Centre de Formation des Jeunes Agriculteurs s'intègre donc parfaitement au Projet de la N'GUECHIE : son bon fonctionnement sera même un élément essentiel de la réussite de ce dernier. Le Centre accueillera des promotions de 30 à 35 élèves stagiaires par an. La formation durera 2 ans et un centre hébergerait ainsi 60 à 75 élèves en permanence.

### 2.1 - Le recrutement

Il s'adresse à des jeunes gens ayant été obligés d'arrêter leurs études au cours du primaire ou au cours du secondaire (6e, 5e, 4e). Il se fait en complet accord avec les parents, les notabilités du village dont le jeune est originaire. Les jeunes sont recrutés à partir de 16 ans et ne doivent pas être âgés de plus de 22 ans.

On ne procède pas à un recrutement individuel. Il se fait par groupe du même village jusqu'à ce que l'effectif atteigne une douzaine, ceci pour qu'à la fin de la formation, ils puissent être insérés en G.V.C. dans le cadre d'un projet réalisé dans leur village.

La formation dure 2 ans. Elle est gratuite et les élèves reçoivent un pécule journalier correspondant au salaire d'un ouvrier agricole de 2ème catégorie. Les élèves reçoivent une formation pratique et théorique.

## 2.2 - La formation pratique

Les élèves travaillent aux champs de 7h à 14h, excepté le samedi où l'arrêt de travail se fait à 12h. Le Dimanche et les jours fériés sont chômés.

On répartit les jeunes en équipes de travail la première année. L'élève doit réaliser correctement toutes les tâches qui lui sont confiées par son instructeur. Dès que ce résultat est obtenu pour la majorité du groupe, il est initié à une tâche nouvelle.

L'objectif est d'astreindre l'élève à réaliser un travail donné dans le même temps de travail qu'un ouvrier agricole d'une plantation industrielle.

Il est très important en effet que le jeune agriculteur acquiert durant sa formation les notions d'assiduité au travail, de durée du travail et de la tâche à accomplir par journée de travail.

L'enseignement pratique comporte :

- . L'aménagement de la plantation avec l'utilisation de la tronçonneuse.
- . La pépinière, le planting, l'entretien et la récolte des arbres à tous les stades pour le palmier à huile.
- . La réalisation pratique des cultures vivrières, telle que riz, maïs, manioc, igname, plantes maraîchères.
- . La connaissance d'autres cultures pérennes, telles que bananes plantains, café, cacao.
- . L'utilisation et l'entretien d'un tracteur et des machines agricoles.

## 2.3 - La formation théorique

Les élèves sont astreints à suivre deux heures de cours théoriques et de travaux pratiques 5 jours par semaines.

On est amené à regrouper les élèves à la suite d'un test en 3 catégories Fort - Moyen - Faible.

Le Programme des cours est le suivant :

- . alphabétisation pour les élèves les plus retardés
- . calcul
- . morale, civisme et traditions
- . coopérative
- . culture du palmier à huile
- . culture du cacao, du café et de la banane plantain
- . cultures vivrières
- . mécanique : tracteur, motoculteur, tronçonneuse et machines agricoles
- . gestion d'une exploitation.

Les cours sont donnés par les formateurs et les travaux pratiques par l'encadrement de LA ME.

La formation théorique sera poursuivie après l'insertion des jeunes dans les projets de développement. Ils pourront ainsi recevoir une formation post-scolaire indispensable pour que les nouveaux résultats de la Recherche passent à leur niveau, pour les motiver sans cesse et les encourager à persévérer. Cette formation pourra revêtir des formes très variées : conférences avec discussion, recyclage, films, visites etc...

### III - LES PROJETS DE DEVELOPPEMENT

La Côte d'Ivoire est un pays en voie de développement et il faut rechercher des solutions qui relèveront le niveau de vie générale de la population.

C'est pourquoi, les projets de développement agricole doivent rechercher la fixation définitive au métier de la terre d'une masse importante de jeunes gens en leur assurant une formation de base et en les insérant dans des projets de développement minutieusement préparés.

A la sortie du Centre de formation, il est indispensable que le jeune agriculteur trouve un débouché. L'un des objectifs de l'I.R.H.O. étant la réinsertion des jeunes dans leurs villages, il faut donc que les projets de développement soient conçus dans cette optique pour avoir le plus de chance de succès.

D'une façon générale, les projets élaborés doivent respecter les grandes lignes suivantes :

- Adapter la taille et le contenu des projets à l'origine et au mode de vie des intéressés, aux spéculations envisagées, aux régions concernées, et au nombre de jeunes préalablement formés.

- Chercher à recréer l'esprit de solidarité, l'esprit de groupe qui faisaient autrefois la force des villages.

- Créer au départ des G.V.C. avec une gestion collégiale et un travail collectif pouvant évoluer soit vers une structure coopérative, soit vers une organisation individuelle.

- Rechercher un encadrement réduit, mais de haut niveau et efficace.

- Améliorer le niveau de vie du paysan, notamment en lui garantissant un revenu au moins égal au double du SMIG d'ABIDJAN.

Avec cette formule, on pourra maintenir une masse importante de jeunes dans les villages, moderniser et dynamiser ainsi l'agriculture ivoirienne sur toute l'étendue du territoire.

L'objectif essentiel du projet de la N'GUECHIE est de montrer que le transfert intégral des résultats de la Recherche au Développement implique nécessairement une formation appropriée pour les futurs jeunes agriculteurs.

Le Centre de Formation des jeunes agriculteurs de LA ME est un des éléments indispensables à créer pour que le projet de la N'GUECHIE se réalise dans de bonnes conditions. Après l'exécution du projet, d'autres projets dans la région impliquant la formation de jeunes agriculteurs pourront être initiés.

#### IV - DEVIS ESTIMATIF EN INVESTISSEMENT ET FONCTIONNEMENT DU CENTRE

Ce Centre accueillerait donc 30 à 35 nouveaux élèves agriculteurs par an : ils seraient suivis par un Ingénieur des Techniques Agricoles qui serait Chef de Centre, et un encadreur de niveau CAFOP en liaison constante avec les responsables du Projet de la N'GUECHIE. Ces deux cadres seraient détachés ou mis à disposition par la Fonction Publique. Il y aura donc entre 60 et 70 élèves par an.

##### 4.1 - Investissements

Tous les devis qui sont présentés sont ceux qui seraient réalisés par la Station de LA ME au titre de construction à soi-même.

Les constructions seront d'un type extrêmement simple pour diminuer les coûts et sur un seul niveau.

Le Centre de Formation pour être fonctionnel comprendrait :

411. <u>au titre du logement</u>	350 m <sup>2</sup>
35 chambres de 10 m <sup>2</sup>	
412. <u>au titre des activités communes</u>	540 m <sup>2</sup>
2 bureaux pour les encadreur	24 m <sup>2</sup>
2 salles d'études	160 m <sup>2</sup>
2 réfectoires	160 m <sup>2</sup>
1 foyer	100 m <sup>2</sup>
1 centre de cuisines	80 m <sup>2</sup>
413. <u>au titre des sanitaires</u>	100 m <sup>2</sup>
20 douches	
2 blocs de 20 lavabos	
2 blocs de 8 WC	
414. <u>au titre logement du personnel</u>	340 m <sup>2</sup>
2 logements pour le boy et le jardinier	80 m <sup>2</sup>
1 pavillon ITA	140 m <sup>2</sup>
1 pavillon encadreur CAFOP	120 m <sup>2</sup>

415. autres activités

vérandas	200 m <sup>2</sup>
terrain, de sport (100 m x 50 m)	5 000 m <sup>2</sup>

416. au titre de l'infrastructure générale

1 château d'eau de 10 m<sup>3</sup>  
le raccordement au réseau électrique

Les investissements pour le Centre comporteraient ainsi :

des bâtiments :

1 350 m<sup>2</sup> de superficie habitable  
200 m<sup>2</sup> de vérandas

des coûts suivants :

Logements élèves	350 m <sup>2</sup> x 40 000 CFA	14 000 000
Activités communes	540 m <sup>2</sup> x 45 000 CFA	24 000.000
Sanitaires	100 m <sup>2</sup> x 50 000 CFA	5 000.000
Logements personnel	350 m <sup>2</sup>	30 000.000
Véranda	100 m <sup>2</sup> x 20 000 CFA	2 000.000
		<hr/>
		75 000.000

des infrastructures

terrain	1 800.000
château d'eau et adduction	10 000.000
électricité	2 000.000

du mobilier

logement

70 lits avec matelas à	45 000 CFA	3 150 000
35 armoires à 2 casier à	22 000 CFA	770 000

réfectoire

19 tables de 8 places à	27 000 CFA	513 000
18 bancs à 4 places à	6 500 CFA	117 000

études

80 chaises à	12 000 CFA	960 000
20 tables de travail à	25 000 CFA	500 000
2 bureaux avec chaises à	35 000 CFA	70 000
2 tableaux noirs à	30 000 CFA	60 000

foyer

1 téléviseur		200 000
1 radio cassettes		100 000
2 réfrigérateurs à	250 000 CFA	500 000
1 congélateur		300 000
50 chaises à	12 000 CFA	600 000
divers et imprévus		70 000
Total en F CFA		<hr/> 7 910 000

417. au titre des transports

Il convient de prévoir l'achat d'un véhicule type SG2 Renault aménagé en transport 22 places pour les déplacements et le ravitaillement (11 000 000), d'une Renault 12 Break pour le Chef du Centre (4 600 000), d'une R4 pour l'encadreur (3 700 000) et 2 mobylettes pour les surveillants (600 000).

Estimation des dépenses totales d'Investissement :

Centre d'accueil	76 800 000
eau et électricité	12 000 000
meublier	7 910 000
véhicules	19 900 000
	<hr/>
	116 610 000

4.2. Fonctionnement

La participation ivoirienne à ce projet concerne le fonctionnement annuel du centre.

. 1 ingénieur des Techniques Agricoles	
prime	2 400 000
logement (200 000 x 12 mois)	2 400 000
véhicule (15 000 km x 130 F)	1 950 000
autres charges	1 500 000
. 1 encadreur	
prime	1 200 000
logement (180 000 CFA x 12 mois)	2 160 000
véhicule (15 000 km x 130 CFA)	1 950 000
autres charges	1 300 000
. 4 surveillants (4 x 120 00 x 12 mois)	4 800 000
. Pécule des stagiaires et charges (175 500 x 70)	12 285 000
. petit outillage (20 000 F/stagiaire)	1 400 000
. Fonctionnement du Centre	
G2 20 000 km à 180 F	3 600 000
entretien	5 800 000
main d'oeuvre 2 x 270 x 1 125 CFA	610 000
	<hr/>
	43 355 000

#### 4.3 - Financement

Le financement recherché concerne les investissements, soit 116 610 000 F CFA.

Les frais de fonctionnement seront partagés entre la Station de LA ME et le projet de développement.

La part de travail réalisé par les stagiaires sera rémunérée par la Station de LA ME : 4 surveillants, pécules des stagiaires, petit outillage, soit 18 485 000 CFA par an.

Le reste concernant les charges d'encadrement par les 2 cadres supérieurs et les frais de fonctionnement du Centre, sera imputable aux projets, soit 24 870 000 CFA par an. Le coût de la formation reviendra donc à environ 700 000 CFA par élève, et peut être estimé à 1 000 000 CFA par jeune agriculteur inséré dans les projets.

## CONCLUSION

Au cours des 20 prochaines années et compte tenu de la très forte croissance démographique que l'on relève en Côte d'Ivoire, il est peu probable que les secteurs miniers, industriels, commerciaux et administratifs puissent absorber la totalité des jeunes demandeurs d'emploi.

Il est donc fondamental que la Côte d'Ivoire se dote d'une agriculture moderne capable de subvenir correctement aux besoins et à l'épanouissement des villageois. Le village constitue une entité indispensable à la Côte d'Ivoire. Grâce à lui, l'Ivoirien peut et doit sans cesse revenir aux sources de son patrimoine social et culturel, moteur de la vitalité et de l'originalité d'une nation. Ce capital indéniable est à préserver coûte que coûte.

L'exode rural est un phénomène qui s'est malheureusement amplifié depuis l'indépendance. Il constitue un grave danger pour le pays. Il faut donc prendre des mesures très énergiques pour enrayer ce mal ou tout au moins pour le canaliser et le contrôler.

Ceci demande un effort de réflexion pour proposer des formules nouvelles susceptibles d'avoir un impact profond sur le développement des villages. Celle qui consiste à faciliter l'installation des jeunes ingénieurs au sein de grandes exploitations privées, bien que séduisante, ne peut seule arrêter l'exode rural et le dépeuplement des villages de leurs forces vives. IL faut donc s'orienter simultanément vers la formation des jeunes agriculteurs, leur insertion dans des Groupements à Vocation Coopérative qui seront encadrés ensuite par des ingénieurs spécialisés dans ce type d'action.

On pourra ainsi fixer une masse importante de jeunes dans les villages et dynamiser l'agriculture ivoirienne sur toute l'étendue du territoire.

